

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3373

commission principale : développement économique

objet : **Association Les Lyonnais de New York - Convention de soutien financier**

service : Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La stratégie de développement de la Communauté urbaine a pour ambition de faire entrer l'agglomération lyonnaise dans le club des quinze premières métropoles européennes.

Le développement de la métropole lyonnaise s'inscrit dans une double perspective :

- celle d'une métropole attractive, rayonnante et compétitive à l'échelle européenne qui dispose d'une masse critique et d'une visibilité reconnue dans plusieurs domaines d'excellence,

- celle d'une alternative à la région parisienne pour la localisation du tertiaire supérieur : enseignement supérieur, recherche, agences internationales, ingénierie, marketing mais également sièges sociaux de groupes internationaux, sensibles aux grands projets d'infrastructures (développement de l'aéroport, extension d'Eurexpo, etc.).

Pour réaliser ces ambitions, l'agglomération lyonnaise développe des stratégies d'alliance dans le cadre des réseaux de villes aux échelles régionales avec Grenoble et Saint Etienne en particulier, interrégionales avec Marseille et européennes avec Barcelone, Milan, Turin, Leipzig et Stuttgart.

A ce titre, les activités de l'association Les Lyonnais de New York favorisent une plus forte lisibilité aux Etats-Unis et permettent de promouvoir l'agglomération lyonnaise comme métropole internationale.

Créée en avril 2004 grâce aux contacts fructueux noués à l'occasion du déplacement du président de la Communauté urbaine aux Etats-Unis en janvier 2003 et au succès remporté par la délégation parisienne de la Communauté urbaine, elle est présidée par le célèbre chef lyonnais installé à New York, monsieur Daniel Boulud. Les projets développés par cette association s'adressent aux personnes nées dans la Communauté urbaine -ou ayant vécu dans cette agglomération et y restant attachées- mais résidant aujourd'hui à New York et dans les Tristate (états du Connecticut, New Jersey et New York).

Le siège social de l'association est fixé à la délégation parisienne de la Communauté urbaine : 2, rue de Villersexel - 75007 Paris. A New York, l'association est domiciliée dans les locaux de la société Quint Amasis au 55 Fifth avenue - 18th étage - New York, dirigée par un Lyonnais, monsieur Bruno Dellinger.

Celui-ci est prestataire de service de l'association et assure la coordination logistique nécessaire à la mise en œuvre des différents projets. Cette initiative bénéficie sur place du soutien de plusieurs partenaires comme le consulat de France, l'Alliance française ou la Chambre de commerce franco-américaine.

Cette association, qui rassemble désormais 310 membres, a consacré l'essentiel de son activité en 2005 à la création et l'enrichissement de son réseau de membres et développé des contacts fructueux pour la mise en œuvre de projets culturels et économiques.

Les lyonnais de New York doivent aussi permettre de renforcer le rayonnement aux Etats-Unis de la Communauté urbaine et de sa politique de développement économique. Le développement de l'image de la Communauté urbaine passe par le développement de réseaux à l'étranger qui sont plus à même de valoriser le territoire de l'agglomération en raison de leur implantation, ils constituent également un important relais de l'action de la Communauté urbaine. A ce titre, l'Association s'est fixé trois axes principaux pour valoriser l'image de l'agglomération aux Etats-Unis :

- Renforcer les facteurs d'attractivité et les liens d'antériorité

Une étude réalisée par KPMG auprès de 300 entreprises a permis d'analyser finement les facteurs d'attractivité et relations antérieures entre territoires urbains et entreprises avant le choix d'implantation. Aux facteurs traditionnels, l'attractivité (accessibilité et qualité des infrastructures, qualité de la main-d'œuvre, qualité de vie, service et tissu de PME) s'ajoutent en effet un nouveau facteur déterminant : les liens antérieurs avec le territoire. Grâce à ses relations, près de 2/3 des entreprises ont gagné du temps dans leurs recherches d'implantation et ont restreint le nombre de villes en compétition. Par conséquent, le soutien aux lyonnais de New York serait un bon moyen de développer les réseaux et de promouvoir l'agglomération lyonnaise auprès des entreprises américaines. Il s'agit de créer des liens qui favoriseraient ensuite l'implantation d'entreprises sur notre territoire.

- Soutenir la politique Lyon Vision Mode et les actions de l'Association comité Bellecour à New York

La politique de Lyon Vision Mode est prioritaire dans la stratégie de développement de l'agglomération. L'objectif de cette politique est de positionner Lyon comme la place où s'élabore des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de la mode de demain. Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Cette promotion a pour objectif le rayonnement de Lyon au niveau international, notamment à travers la mise en valeur des entreprises lyonnaises qui se positionnent sur les marchés haut de gamme/luxe. Dans ce cadre, la Communauté urbaine soutient le comité Bellecour, une association qui regroupe 17 entreprises lyonnaises de la mode et des métiers d'art positionnées sur le créneau du lux/haut de gamme.

Le comité Bellecour a pour objectif de mener une action à New York. Dans ce contexte, il semble pertinent que l'association bénéficie du soutien des lyonnais de New York. Ces derniers ont en effet ont en effet une parfaite connaissance du territoire américain et New Yorkais et ont tissé de nombreux réseaux.

- Soutenir les actions de lobbying de la Communauté urbaine auprès des compagnies aériennes américaines

La création de lignes aériennes directes avec les Etats-Unis est indispensable pour le développement économique de l'agglomération. C'est ce que révèle une enquête réalisée au printemps 2003 auprès de 3 000 chefs d'entreprises de la Région, 80 % sont de cet avis. L'Association les lyonnais de New York de par les contacts dont elle dispose, serait mobilisée pour sensibiliser les acteurs américains du développement économique à l'opportunité que représente la mise en place de telles lignes.

Cette année, l'Association a établi un programme de rencontres et d'événements riche (programme joint au dossier) destiné aux membres de l'association en mettant en valeur les savoir-faire régionaux dont notamment :

- comité de promotion des produits agroalimentaires Rhône-Alpes (R3AP),
- conférence-débat : l'immobilier à New York avec Anne-Laure Touchard et Laurent Circu, des lyonnais de New York,
- conférence Aspen Institute,
- parcours de dégustation des chocolats Richart,
- tournois de boulistes au Bryant Park - été 2006,
- marathon de New York 2006, novembre 2006,
- diffusion d'autres numéros de sa lettre d'information,
- accueil et intégration de chefs d'entreprise en visite et de Lyonnais nouvellement installés à New York.

Ainsi, à l'instar de la délégation parisienne, les lyonnais de New York renouant avec leur commune de naissance ou d'adoption, contribuent à la promotion de l'image et de l'identité culturelle, économique, patrimoniale ou sportive de notre agglomération. Ils sont les meilleurs ambassadeurs de celle-ci aux Etats-Unis. C'est pourquoi la Communauté urbaine se propose d'accompagner et de soutenir le développement des activités de cette association pour l'année 2006.

Le conseil de Communauté avait approuvé l'adhésion de la Communauté urbaine à l'Association les Lyonnais de New York en tant que membres de droit, par la délibération n° 2004-1886 en date du 10 mai 2004.

Le conseil de Communauté avait approuvé l'adhésion de la Communauté urbaine à l'association Les Lyonnais de New York en tant que membre de droit par la délibération n° 2004-1886 en séance du 10 mai 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 55 000 € pour l'exercice 2006, à l'association Les Lyonnais de New York.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention passée avec l'association.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 090.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,